

COMMUNE DE  
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

CANTON DE  
BAPAUME

**DELIBERATION**

N°93/2023

**Objet :**

Projet Rénovation  
des vestiaires du  
stade et Création  
d'un Club House/  
Choix de l'organisme  
prêteur/ Prêt longue  
durée

Certifié exécutoire  
par la Maire, le

15/11/2023



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 06 novembre, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 02 novembre 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothee LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Eugène DELAMBRE, Sylvie COUSIN, Laury FLIPPE.

Absent : Daisy LAINE

Absents excusés : Muriel POLLART, Angélique BARBIER, Laurent DHE.

Procurations :

Muriel POLLART donne procuration à Catherine GERARD

Angélique BARBIER donne procuration à Sylvie COUSIN

Secrétaire : Eugène DELAMBRE

La séance ouverte, Madame BARBIER rappelle à l'assemblée qu'il convient de souscrire un emprunt de 300 000,00€ de longue durée concernant le projet de rénovation des vestiaires du stade et la création d'un club house. Madame BARBIER présente les propositions reçues :

Prêt longue durée à taux fixe de 10 ans pour 300 000€

Banque	Crédit Agricole	Caisse d'épargne		La Banque postale	La Banque des Territoires
Taux	4,62%	4,84%	4,78%	4,75%	4,19%
Frais de dossier	600,00 €	450,00 €		300,00 €	
Périodicité remboursement	Trimestrielle	Annuelle	Semestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle
Montant de l'échéance	9 407,90 €	38 550,07 €	19 044,75 €	9 465,36 €	7 500,00€ + intérêts selon tableau fourni
Coût total du crédit (intérêts)	76 316,14 €	85 500,70 €	80 895,00 €	78 614,40 €	65 329,13 €
Déblocage des fonds	En une seule fois au plus tard le 09/02/2024	Premier déblocage dans un délai de 6 mois à compter de la date de signature du contrat, possible jusqu'à 12 mois. En 3 fois maximum		En une seule fois avant le 05 janvier 2024	

Prêt longue durée à taux fixe de 15 ans pour 300 000€

Banque	Crédit Agricole	Caisse d'épargne			La Banque postale	La Banque des Territoires
Taux	4,68%	4,99%	4,93%	4,90%	4,24%	
Frais de dossier	600,00 €	450,00 €			300,00 €	
Périodicité remboursement	Trimestrielle	Annuelle	Semestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle	
Montant de l'échéance	6 986,70 €	28 883,15 €	14 266,49 €	7 089,82 €	5 000,00€ + intérêts selon tableau fourni	Pas de proposition
Coût total du crédit (intérêts)	119 201,88 €	133 247,25 €	127 994,70 €	125 389,20 €	97 908,67 €	
Déblocage des fonds	En une seule fois au plus tard le 09/02/2024	Premier déblocage dans un délai de 6 mois à compter de la date de signature du contrat, possible jusqu'à 12 mois. En 3 fois maximum			En une seule fois avant le 05 janvier 2024	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité des membres présents et représentés, (13 voix pour dont 2 procurations et 1 abstention) :

- D'accepter l'offre de prêt de la Banque Postale sur une durée de 15 ans.
- D'autoriser Madame BARBIER à accomplir toutes les formalités relatives à la signature de ce prêt.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,  
 Anne-Marie BARBIER

